

Lexique

Gouvernement ouvert

- Un gouvernement ouvert est une culture de gouvernance qui favorise une plus grande ouverture et une plus grande responsabilité, renforce la participation des citoyens à l'élaboration des politiques et à la conception des services, encourage l'innovation et crée un gouvernement à coûts maîtrisés, plus efficient et plus responsable.

Ouvert par défaut

- Le principe d'ouverture par défaut exige que les données ou les renseignements soient ouverts et disponibles pour que le public puisse les trouver, y accéder et les utiliser, sauf s'il existe une raison précise et impérieuse pour laquelle ces données ou renseignements ne peuvent pas être ouverts, et que cette raison est clairement communiquée au public. Dans le cadre du projet pilote « Ouvert par défaut », ce terme fait référence à des documents qui sont des projets de documents de travail, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas de versions finales et qu'ils ne répondront probablement pas aux exigences en matière de langues officielles ou d'accessibilité.

Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO)

- Le PGO est une initiative multilatérale créée en 2011 qui vise à assurer des engagements concrets de la part des gouvernements pour promouvoir la transparence, doter les citoyens de pouvoirs, lutter contre la corruption et exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Pour devenir membre du PGO, les pays participants doivent approuver une déclaration de gouvernement ouvert de haut niveau, présenter un plan d'action national élaboré à l'issue d'une consultation publique et s'engager à rendre compte de leurs progrès de manière indépendante. Le Canada a manifesté son intérêt pour l'adhésion au PGO en 2011 et en est devenu officiellement membre en 2012 avec son premier plan pour un gouvernement ouvert.

Plan d'action national pour un gouvernement ouvert

- Pour devenir membre du PGO, les pays participants doivent présenter un plan pour un gouvernement ouvert dans lequel ils s'engagent à rendre leur gouvernement plus ouvert et plus responsable. Le Plan d'action national pour un gouvernement ouvert est un engagement international visant à rendre le gouvernement du Canada plus transparent et plus responsable. Il donne également aux Canadiens la

possibilité de participer à la prise de décision gouvernementale. Pour rester membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert, les pays membres doivent publier un plan d'action national pour un gouvernement ouvert tous les deux à quatre ans. Depuis qu'il s'est joint au Partenariat pour un gouvernement ouvert en 2012, le Canada a publié cinq (5) plans d'action nationaux pour un gouvernement ouvert.

Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert

- Le Forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert fournit des informations et des conseils sur les engagements du gouvernement du Canada en matière de gouvernement ouvert, identifie de nouveaux secteurs d'intervention privilégiés et bâtit la collectivité du gouvernement ouvert à travers le Canada. Il existe douze postes de membres au sein du Forum multi-intervenants, huit pour les membres de la société civile et quatre pour les membres du gouvernement du Canada. L'existence d'un tel forum est considérée comme une pratique exemplaire dans le cadre de l'adhésion du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert.